

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 12 février 2007, à 20h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Madame la pro-maire, Pierrette Larouche

Messieurs les conseillers

Julien Dufour
Luc Gilbert
Martial Hovington
Patrice Imbeault

Est également présente : Madame la directrice générale
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

Est absent : Monsieur le maire, Francis Bouchard

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 8 janvier 2007;
4. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 10 janvier 2007;
5. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session spéciale sur le budget du 25 janvier 2007;
6. Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilités de crédit;
7. Correspondance :
 - Formation à l'intention des élus;
 - Le Canada en Fête;
 - Dépôt de la lettre d'information sur le projet de règlement sur l'application de l'article 32 LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT;
 - CRE de la Cote-Nord, dépôt du document « Vers une prise en charge... »;
 - Dépôt de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014;
 - Dépôt du dépliant sur les milieux humides « traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides »;
 - Dépôt du document sur la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le plan d'action 2007-2010;
 - Dépôt du dossier Hydravion au Lac Gobeil;
 - Dépôt de la lettre de Construction S.R.V. concernant le chemin Bersaco;
 - Association des cueilleurs de MYES de la Haute-Côte-Nord;
 - Remerciements Ressource Parents enfants;
 - Association de hockey Mineur des Escoumins;
 - Publicité aux nouveaux arrivants;
 - Semaine de l'action bénévole;
 - Programme Placement Carrière-Eté;
 - Lettre sur l'état de la route menant à l'usine Bersaco;
8. Commandites :
 - Clair de Lune du 17 février 2007;
 - CPA Esco-POP;
 - Emprunt de la salle de quilles au profit de la Maison des Jeunes;
 - Journée Internationale des Femmes par l'alliance des Femmes;
 - Festi-Livre,;
9. Invitation :

- Colloque agroalimentaire Côte-Nord, 15 et 16 février 2007;
- Colloque sur les Terres publiques, M. Denis Ross;
- Invitation Club Lions
- 10. Publicité Journal de la Haute Côte-Nord;
- 11. Paiement aux services Aquatiques Haute Côte-Nord, 5 502.88 \$, piscine Polyvalente;
- 12. Soumission pour la modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage;
- 13. Substitut pour la Comité du Service d'incendie;
- 14. Nomination des responsables de la Municipalité auprès de l'entreprise assurant l'entretien des chemins d'hiver;
- 15. Acceptation de la soumission pour l'amélioration routier du Rang St-Joseph;
- 16. Résolution d'acceptation des travaux d'amélioration du Rang St-Joseph auprès du MTQ;
- 17. Procuracy auprès des principaux fournisseurs de la Municipalité;
- 18. Programme du Renouveau Urbain, projet 520216;
- 19. Protocole d'entente avec le CLD, agent de développement;
- 20. Suivi Boulangerie de M. d'Hauterive;
- 21. Dépenses des élus;
- 22. Suivi sur l'activité de l'organisation des « Nouveaux arrivants »;
- 23. Vente pour taxes à défaut de paiement;
- 24. Programme de crédit de revitalisation;
- 25. Demande de partage de l'imprimante entre la Corporation Touristique et la Municipalité;
- 26. Proposition de travail, firme Dessau, Soprin;
- 27. Election municipale, 25 mars 2007;
- 28. Service d'incendie de Forestville;
- 29. Dépôt du rapport de la Sureté de Québec;
- 30. Période de questions;
- 31. Fermeture de la session.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

Madame la pro-maire constate que le quorum est respecté et déclare a session légalement constituée.

07-02-1794 Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
 APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est accepté en y ajoutant au point 6.A une période de question tel qu'indiqué au règlement et que l'item VARIA demeure ouvert.

07-02-1795 Acceptation du procès-verbal de la session régulière du 8 janvier 2007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julien Dufour
 APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le procès-verbal de la séance régulière du 8 janvier 2007 soit et est accepté tel que rédigé et lu par les conseillers.

07-02-1796 Acceptation du procès-verbal de la session d'ajournement du 10 janvier 2007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le procès-verbal de la session d'ajournement du 10 janvier 2007 soit et est accepté tel que rédigé et lu par les conseillers.

07-02-1797 Acceptation du procès-verbal de la session spéciale sur le budget du 25 janvier 2007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session spéciale sur le budget du 25 janvier 2007 soit et est accepté après avoir fait la correction suivante « la Période de questions » en mentionnant uniquement qu'aucune question ne fut posée par l'assistance.

07-02-1798 Acceptation de la liste des comptes et certificat de disponibilité de crédit

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer 2007-01 ainsi que la liste des comptes payés correspondant à la même période soient acceptées pour un montant de 107 731.56 \$ en tenant compte des directives émises par les conseillers responsables afin d'effectuer certains paiements que au moment opportun c'est-à-dire lorsque la Municipalité des Bergeronnes aura les fonds disponibles.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT JANVIER 2007

Je, Myriam Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 107 731.56 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2007-02		
ADMQ	Cotisation annuelle directrice générale 2007	500.15 \$
CRSBP (bibliothèque)	Quote part 2007	1 917.78 \$
Bilodeau	Réparation tondeuse tracteur	113.26 \$
Bodycote	Analyses d'eau	52.42 \$
Bouchard, Francis	Frais déplacements maire	219.34 \$
CCH publications	Mise à jour Code des municipalités	150.87 \$
CHME-FM	Vœux des Fêtes	68.37 \$
Depanneur des Berges	Essences machineries	157.55 \$
Dicom	Transport analyses d'eau	64.99 \$
Desmeules auto	Entretien camion	38.00 \$
Distribution Ricard & Gagné	Alimentation	33.85 \$
Duchesne Sports	Vêtement sécurité homme entretien	14.80 \$
Équipement GMM	Contrat photocopieur et fournitures bureau	240.00 \$
Fleuriste des Berges	Fleurs décès famille membre du conseil municipal	70.65 \$
Formiciel	Fourniture compte taxes et chèques	1 943.47 \$
Gagnon Électrique	Contrat éclairage de rues déc 2006 et jan 2007	1 077.06 \$
GLR	Alimentation	134.80 \$
Hydro Québec	Électricité édifice municipal	745.95 \$

Journal HCN	Annonce remerciements semaine des hebdomadaires	199.41 \$	
LP Tanguay	Chlore	403.38 \$	
Maltais Ouellet	Pièces machineries	196.13 \$	
Martial Hovington, jn	Signaleur travaux chemin rang St-Joseph	400.00 \$	
Mini mécanique Saguenay	Réparation machinerie station pompage	89.45 \$	
Municipalité Longue-Rive	Achat bac vidange bleu	114.00 \$	
Nathalie Ross, notaire	Honoraires professionnels achat terrain	708.24 \$	
Papeterie du fleuve	Fournitures de bureau	44.59 \$	
Pétroles Paul Larouche	Huile chauffage édifice municipal	3 224.97 \$	
Pièces d'autos Deschênes	Fournitures machineries	161.30 \$	
Quincaillerie Lepage	Fourniture entretien bâtiment	16.03 \$	
SRV inc.	Travaux amélioration chemin rg. St-Joseph	17 044.07 \$	
TDA	Hon. profes.-pluies diluv. 2005+ aqueduc Bersaco	10 324.32 \$	
Transport Larouche	Contrat déneigement fév. 2007	11 692.60 \$	
Transport Larouche	Extra entretien rues glacées	2 190.09 \$	
Ville de Forestville	Entente incendie	37 952.00 \$	
TOTAL:		92 303.89 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2007-02			
Francine Maltais	Conciergerie	56.25 \$	8008
OMH	Participation municipale 2005	5 857.00 \$	8010
Poste Canada	Timbres	100.00 \$	8011
Renaud Deschênes	Branchement aqueduc et égout	3 048.62 \$	8012
Produits BCM	Fournitures aqueduc branchement 23, Principale	587.55 \$	8013
Francine Maltais	Conciergerie	75.00 \$	8014
Bell Canada	Communications	330.25 \$	8015
Bell Mobilité	Communications	33.45 \$	8016
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	8017
Myriam Lessard	Frais déplacements	63.70 \$	8021
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	8022
Bell Mobilité	Communications	332.57 \$	8023
Ministère du revenu du Québec	Déductions employeur jan 2007	2 565.60 \$	8027
Receveur général du Canada	Déductions employeur jan 2007	1 342.25 \$	8028
Carrefour Jeunesse emploi	Participation financière "Place aux Jeunes"	100.00 \$	8029
Francine Maltais	Conciergerie	75.00 \$	8030
Hydro Québec	Électricité garage incendie	91.68 \$	8031
Bell Canada	Communications	148.83 \$	8032
Petite caisse	Effets divers	195.02 \$	8033
Luc Caron	Réclamation	274.90 \$	8034
Carolle Perron	Frais déplacements - formation	30.00 \$	8035
SOUS-TOTAL:		15 427.67 \$	
TOTAL:		107 731.56 \$	

PÉRIODE DE QUESTIONS

L'assistance a posé quelques questions concernant le service d'incendie, les élections municipales et autres sujets d'intérêt public.

CORRESPONDANCE

— Formation à l'intention des élus

Les élus devront indiquer leurs besoins en formation auprès de la direction générale afin de les inscrire à des sessions de formation.

— Le Canada en Fête

Dépôt du document - La population est invitée à soumettre des projets

— Dépôt de la lettre d'information sur le projet de règlement sur l'application de l'article 32 LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT.

- Lettre d'information sur l'adoption par le Conseil des Ministres sur le règlement de l'application de l'article 32.
- CRE de la Cote-Nord, dépôt du document « Vers une prise en charge ».
- Dépôt de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.
- Dépôt du dépliant sur les milieux humides « traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides.
- Dépôt du document sur la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le plan d'action 2007-2010.
- Dépôt du dossier Hydravion au Lac Gobeil de la Municipalité de Sacré-Cœur.
- Dépôt de la lettre de Construction S.R.V. concernant le chemin Bersaco.
- Lettre de la firme S.R.V. s'engageant à finaliser, au printemps 2007, les travaux sur le chemin Bersaco entrepris l'automne dernier grâce à une subvention du Ministère des transports.
- Dépôt de la lettre de l'Association des cueilleurs de MYES de la Haute-Côte-Nord.
- Remerciements de l'organisme Ressource Parents enfants pour le don que la Municipalité des Bergeronnes lui a consenti.
- Remerciements de l'Association de hockey Mineur des Escoumins pour le don que la Municipalité des Bergeronnes lui a consenti.
- Publicité aux nouveaux arrivants

La Municipalité remettra à la responsable de la salle de quilles les documents réalisés par cet organisme afin de promouvoir leurs services.

- Semaine de l'action bénévole.
- Programme Placement Carrière-Eté

La direction générale a fait parvenir une demande de la lettre d'appui mais sans aucun retour de la part du député.

- Lettre sur l'état de la route menant à l'usine Bersaco par la direction de l'usine

07-02-1799 Inspection régulière du chemin d'accès à l'usine Bersaco et installation de panneaux de signalisation

CONSIDÉRANT la lettre de l'usine Bersaco déplorant l'état du chemin d'accès à son usine de sciage;

CONSIDÉRANT QUE l'usine Bersaco a déjà eu une rencontre avec M. le maire sur ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité offre déjà un service de sablage dans les courbes et les côtes sur cette route;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
 APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'inspecteur municipal procède à une visite du chemin régulièrement afin d'y apporter les correctifs auprès du contracteur de l'entretien des chemins d'hiver,

QUE la Municipalité procède à l'installation de panneaux de signalisation afin d'indiquer les détours et un panneau de limite de vitesse selon les besoins.

COMMANDITE

07-02-1800 Fondation du centre de santé des Nord-Cotiers – activité Clair de lune à la salle de quilles des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité des Bergeronnes a participé régulièrement à ce tournoi;

CONSIDÉRANT QUE les profits iront à la Fondation du centre de Santé des Nord-Cotiers;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes participe à ce tournoi en organisant une équipe de 6 joueurs correspondant à une somme de 60, \$.

07-02-1801 C.P.A. Esco-POP, club de patinage artistique

CONSIDÉRANT QUE les représentations des spectacles auront lieu à quelques reprises dans diverses municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il y a au moins 3 jeunes filles de la Municipalité des Bergeronnes qui sont membres de ce club de patinage artistique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes remette un don de 25, \$ au Club de patinage artistique pour l'année 2007.

07-02-1802 Utilisation de la salle de quilles, Maison des Jeunes

CONSIDÉRANT QUE LA Municipalité des Bergeronnes a toujours eu une bonne expérience avec les organisateurs de la Maison des Jeunes pour cette activité;

CONSIDÉRANT QUE les profits demeureront à la Maison des Jeunes des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est dans le but de tisser des liens futurs d'emploi;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte que la Maison des Jeunes emprunte gratuitement le temps de la tenue de leur activité la salle des quilles

07-02-1803 Journée internationale des femmes par l'Alliance des femmes de Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT QUE les activités de cet organisme se déroule aussi sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉANT QUE leur support est offert auprès de la population des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie une somme de 50, \$ pour l'organisation d'un souper spectacle dans le cadre de la journée de la Femme qui aura lieu à Sacré-Cœur.

07-02-1804 Festi-livre Desjardins 2007

CONSIDÉRANT QUE cette activité est éducative, culturelle et littéraire;

CONSIDÉANT QUE le comité organisateur poursuit ses activités en bonifiant celles-ci auprès d'une nouvelle clientèle;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie une somme de 200, \$ pour l'organisation de la tenue d'un mini salon du livre.

INVITATION

07-02-1805 Colloque agroalimentaire 2007 organisé par la SADC et Développement Économique Canada

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a un intérêt pour le développement de l'agroalimentaire;

CONSIDÉRANT la qualité des intervenants et la diversité des sujets au Colloque;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes confirme la participation du conseiller M. Martial Hovington pour sa présence aux Escoumins afin d'assister à ce colloque le 15 et 16 février 2007 et que tous les frais inhérents pour cette participation soient à la charge de la Municipalité.

— Invitation à assister à une rencontre sur les terres publiques

M. Denis Ross de la Communauté d'Essipit organise une séance d'information sur les terres publiques auprès des conseillers municipaux des Bergeronnes et Escoumins. Cette séance est prévue pour le jeudi, 15 février 2007.

07-02-1806 Club Lions Escoumins-Bergeronnes – défi des entreprises

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions organise à chaque année le tournoi de quilles Défi des entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes participe annuellement à ce tournoi;

CONSIDÉRANT QUE l'argent amassé est utilisé à soutenir des projets humanitaires

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la Municipalité des Bergeronnes soit représenté par une équipe dont le responsable est M. Patrice Imbeault et que les frais d'inscription 125\$ soit au frais de la dite municipalité.

07-02-1807 Publicité 9^e anniversaire du Journal Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité participe annuellement à cette publicité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes défraie les coûts pour une publicité au montant de 170, \$ correspondant au quart de la page.

07-02-1808 Paiement aux services aquatiques Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a signé une entente avec l'organisme Services aquatiques Haute Côte-Nord pour l'utilisation de la piscine de la polyvalente Les Berges;

CONSIDÉRANT QUE la part de chaque municipalité est calculé au prorata de la provenance des utilisateurs;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité défraie la facture de 5 502,88 \$ correspondant à la période du 1 juillet 2005 au 30 juin 2006.

07-02-1809 Soumission pour la modification du plan d'urbanisme et des règlements de zonage, lotissement, construction et permis et certificats

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit modifier sa réglementation d'urbanisme suite aux fusions du canton de Bergeronnes et du village des Grandes-Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la refonte et mise en forme de son plan d'urbanisme et que l'ensemble des règlements sur le zonage, le lotissement, de construction et sur les permis et certificats doit s'apparier à celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE la firme DAA, Daniel Arbour a déjà travaillé antérieurement sur le dossier des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE DAA a déjà en sa possession des données sur la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà en sa possession de l'information qui doit être remise à la firme d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité réserve les services de la firme DAA, Daniel Arbour pour remplacer la réglementation d'urbanisme suite aux fusions du canton de Bergeronnes et du village des Grandes-Bergeronnes au coût de 18 200, \$ plus taxes;

QUE ce montant soit inscrit au poste budgétaire;

Que madame Louise Gauthier soit autorisée à travailler entre 7 et 10 heures en temps compensé afin de faire la mise à jour des données internes que la Municipalité doit fournir à DAA, Daniel Arbour & Associés.

07-02-1810 Substitut pour le Comité du service d'incendie

CONSIDÉRANT QUE l'entente inter-municipale du service d'incendie va générer des investissements importants pour la municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes devra procéder à l'achat d'un bien et à la construction d'une caserne;

CONSIDÉRANT QUE la proposition adoptée précédemment ne fait aucune mention d'un substitut en l'absence du représentant du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseiller Martial Hovington soit nommé représentant substitut lors d'absence du conseiller M. Luc Gilbert afin d'assister aux réunions du Comité inter-municipal du service d'incendie de la ville de Forestville.

07-02-1811 Nomination des responsables de la Municipalité auprès de l'entreprise assurant l'entretien des chemins d'hiver

Nomination des responsables de la Municipalité auprès de l'entreprise assurant l'entretien des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 1.9 du contrat des chemins d'hiver, la Municipalité doit nommer des responsables auprès du contracteur assurant l'entretien des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT QU'à cette période-ci aucune personne de la Municipalité est nommée comme responsable;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées pour agir en tant que répondants municipaux auprès de la firme :

- La directrice-générale,
- M. le maire, en l'absence de la directrice générale,
- M. le pro maire, en l'absence du maire,
- et en dernier lieu, l'employé municipal

07-02-1812 Acceptation de la soumission pour l'amélioration du chemin du rang St-Joseph

CONSIDÉRANT QU'en date du 17 janvier 2007, il y a eu une demande faite auprès de 2 entrepreneurs pour déposer des soumissions sur invitation concernant le coût à la tonne de gravier 0-¾;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est faite le 2 février dernier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité retienne l'entreprise ayant présenté le coût le moins onéreux soit la firme Terrassement et pavage S.L. des Bergeronnes,

QUE les travaux devront être réalisés au printemps 2007, soit après la fonte des neiges et le départ du gel.

07-02-1813 Acceptation des travaux d'amélioration du chemin du rang St-Joseph auprès du Ministère des Transports du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a reçu une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal de Transport Québec de l'ordre de 32 000 \$ concernant les travaux à réaliser dans le rang St-Joseph;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 32 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

07-02-1814 Procuration auprès des principaux fournisseurs de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE depuis le départ des officiers et personnel de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'à de nombreuses occasions le personnel en fonction ne peut avoir l'information de base pour procéder dans certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les organismes mettent en application la Loi sur l'accès à l'information;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que Mesdames Myriam Lessard et Louise Gauthier respectivement directrice générale et secrétaire-trésorière et secrétaire comptable de la Municipalité des Bergeronnes soient dûment autorisées à recevoir l'information et à transiger au nom de la Municipalité des Bergeronnes auprès de toutes les instances gouvernementales et/ou fournisseurs de biens de la dite municipalité.

07-02-1815 Programme de Renouveau urbain

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté un projet dans le cadre du programme de Renouveau urbain;

CONSIDÉRANT QUE le projet a une vocation de valorisation et d'embellissement du secteur de la rivière Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a toujours le souci de mener à terme ce projet;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes demande une nouvelle extension du projet au Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour une période d'un an.

07-02-1816 Protocole d'entente avec le CLD concernant la subvention accordée pour l'engagement d'un agent de développement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes dispose d'un budget disponible au CLD pour l'engagement d'un agent de développement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a plusieurs dossiers à finaliser;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
Et RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE la Municipalité procède à l'engagement de M. Victor Bouchard à titre d'agent de développement.

07-02-1817 Dossier Boulangerie d'Hauterive

CONSIDÉRANT QUE M. d'Hauterive a fait une demande à la Municipalité pour l'installation de sa boulangerie artisanale sur le terrain de la municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire respecter les règlements en vigueur dans les limites de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington
Et RESOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité endosse dans son intégralité la recommandation faite par l'inspecteur municipal, M. Patrice Noel, dans ce dossier,

QU'une communication écrite de la Municipalité soit faite à M. d'Hauterive afin de l'informer sur la réglementation et l'installation de sa boulangerie.

07-02-1818 Dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE les élus, de part leur fonction, sont, soit désignés afin de représenter la municipalité ou délégués sur des comités;

CONSIDÉRANT QUE pour remplir adéquatement leur mandat ceux-ci doivent se déplacer hors de la région entraînant des coûts;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de ces dépenses est sous la responsabilité de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault

Et RESOLU UNANIMEMENT

QUE lors des déplacements en dehors de la région, la direction devra être avisée afin de pouvoir autoriser les dépenses.

— Suivi sur l'activité de l'organisation des « Nouveaux arrivants »

On prévoit que l'activité se déroulera en mars en collaboration avec le Festival de la Baleine et la soirée à la salle des quilles.

07-02-1819 Vente pour taxes à défaut de paiement

CONSIDÉRANT QU'il y a des taxes impayées depuis 2001 et que le montant à recevoir représente une somme de plus de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a approximativement 200 comptes à recevoir;

CONSIDÉRANT QUE le processus de la MRC est ardu et demande énormément de travail;

CONSIDÉRANT QUE d'autres opportunités ont été envisagées afin de récupérer ces taxes impayées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
Et RESOLU UNANIMEMENT

D'autoriser la direction générale à négocier une entente sur les charges avec la firme d'avocat Cain, Lamarre afin de récupérer ces taxes et la proposition devra être déposée pour acceptation au Conseil municipal de mars 2007.

07-02-1820 Programme de revitalisation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a refait les calculs des sommes qui ont été octroyées dans ce programme dans l'ensemble des dossiers;

CONSIDÉRANT QUE des montants ont été remis en trop à des propriétaires qui se sont prévalus de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes représentent un montant total de 901,27 \$ pour la Municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
Et RESOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes inscrive les réclamations sur les montants à percevoir sur les comptes de taxes qui seront envoyés pour l'année 2007;

07-02-1821 Demande de partage de l'imprimante de la municipalité avec la Corporation touristique des Bergeronnes

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une imprimante pour la Corporation touristique s'avère onéreux;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur utilisé par la Corporation fonctionne pour assurer les copies courantes de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes loue cet équipement et que la facturation est faite en tenant compte du nombre de photocopies couleurs et blanc et noir;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
Et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les deux responsables des organismes concernés établissent un protocole d'entente sur l'utilisation de l'imprimante de la Municipalité par la Corporation lors de l'impression de documents imposants et les frais d'utilisation lors de l'ouverture du bureau.

— Proposition de travail, firme Desseau et Soprin.

Prévoir une rencontre en mars 2007

— Election municipale

La directrice générale informe que le processus d'élections est enclenché et que le scrutin est prévu pour dimanche le 25 mars 2007.

— Service d'incendie de Forestville

Écrire au service d'incendie de Forestville que la Municipalité travaille de façon continue et en collaboration avec le service d'incendie de Forestville pour résoudre le problème du camion auto-pompe.

07-02-1822 Dépôt du rapport de la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de la Polyvalente utilisent la rue de la Mer pour fumer;

CONSIDÉRANT QU'en période hivernale la chaussée est glissante;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
Et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes adresse une demande à la Sûreté du Québec afin de patrouiller régulièrement lors des pauses des étudiants,

QU'une lettre soit rédigée au Comité de parents afin que ce comité voit à régulariser la situation avec la Commission scolaire.

PÉRIODE DE QUESTION

L'assemblée s'informent sur les sujets suivants :

Camion auto pompe, les jeunes dans la rue, l'association des cueilleurs de MYES et la Boulangerie d'Hauterive.

VARIA :

07-02-1823 Dépôt de la soumission pour la salle de quilles

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un accident à la salle de quilles dans la section des planteurs de quilles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire de la prévention;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
Et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie à la firme Sébastien Ross électrique de procéder à l'installation d'interrupteurs pour les planteurs au coût de 188,02 \$.

— L'activité de la « Foire des Villages » se tient à UQAM à Montréal

— La Firme Gagnon Electrique qui entretenait le système d'éclairage de rue a transféré son contrat à la firme Carl Brassard Inc.

— Archéo-Topo

M. Julien Dufour informe les membres du conseil municipal qu'il prévoit démissionner de son poste d'administrateur au sein de cet organisme.

07-02-1824 Fermeture de la session

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente session soit levée à 22 h 10.

Madame Pierrette Larouche
Pro-maire

Madame Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière
et directrice générale